

Note sanitaire porcine – note n° 26

Fièvre porcine africaine

Diffusion d'information aux éleveurs, détenteurs, transporteurs, employeurs de salariés agricoles issus de zone atteinte et partenaires (mairies, organisations agricoles, vétérinaires, chasseurs, ...)

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il est nécessaire que les éleveurs professionnels ne cèdent pas de porcelets à des détenteurs sans site d'élevage (pourvu d'un indicatif de marquage) déclaré. Il est également utile que ces acteurs puissent diffuser l'information auprès de ce public pour lequel la détention de porcins comporte des risques particuliers, et notamment [le document dédié aux détenteurs sans activité commerciale](#). Il faut également tracer les mouvements et que la détention soit déclarée par le particulier.

L'ensemble des documents proposés ci-dessous sont issus de productions réalisées par l'ensemble des acteurs concernés par la santé des suidés : ministère de l'agriculture et de l'alimentation, ANSP, SNGTV, l'IFIP, la Coopération agricole et GDS France.

À chaque profil est attribuée une liste d'informations à communiquer. En accord avec les neuf profils identifiés, il est demandé à l'ensemble des membres du réseau des GDS de diffuser à leurs contacts respectifs tous ces supports permettant à chacun, en fonction de son contexte, de protéger au mieux notre territoire de la FPA.

1 Détenteurs professionnels porcins

- Vigilance vis-à-vis de la FPA en élevages de porcs : [quand suspecter la FPA en élevages de porcs ?](#)
- [Déclaration de détention](#)
- [Mesures de biosécurité pour les détenteurs professionnels](#)
- [Document « Clôtures » pour les détenteurs ayant des porcins en plein-air](#)
- [Mesures de biosécurité lors de transports de suidés effectués directement par le détenteur](#)
- [Mesures de biosécurité lors des transports de suidés applicables par les éleveurs, les opérateurs et les transporteurs](#)
- [Chasseurs](#)
- Informations auprès des travailleurs détachés : [document général \(traduit en plusieurs langues\)](#) ou [même document en différentes langues](#)
- [Document d'information pour les détenteurs sans activité commerciale \(« petits détenteurs »\)](#)

2 Détenteurs professionnels de sangliers

- Vigilance vis-à-vis de la FPA en élevages de sangliers : [quand suspecter la FPA en élevages de sangliers ?](#)
- [Déclaration de détention](#)
- [Mesures de biosécurité lors de transports de suidés effectués directement par le détenteur](#)
- [Mesures de biosécurité lors des transports de suidés applicables par les éleveurs, les opérateurs et les transporteurs](#)
- [Chasseurs](#)
- Informations auprès des travailleurs détachés : [document général \(traduit en plusieurs langues\)](#) ou [même document en différentes langues](#)

- 3 Détenteurs professionnels d'une autre espèce de rente** (l'expérience montre que certains sont susceptibles de détenir quelques suidés)
- **Vigilance vis-à-vis de la FPA en élevages de suidés** : [document d'information pour les détenteurs sans activité commerciale \(« petits détenteurs »\)](#)
 - **Quand suspecter la FPA en élevages de porcs ou de sangliers ?**
 - [Mesures de biosécurité lors de transports de suidés effectués directement par le détenteur](#)
 - [Chasseurs](#)
 - **Informations auprès des travailleurs détachés** : [document général \(traduit en plusieurs langues\)](#) ou [même document en différentes langues](#)
- 4 Détenteurs de suidés sans activité commerciale = « petits détenteurs »**
- [Document d'information pour les détenteurs sans activité commerciale \(« petits détenteurs »\)](#)
 - **Quand suspecter la FPA en élevages de porcs ou de sangliers ?**
 - [Chasseurs](#)
- 5 Syndicats agricoles, chambres d'agriculture et autres organisations agricoles**
- **Vigilance vis-à-vis de la FPA en élevages de suidés** : [informations générales pour les détenteurs](#), quand suspecter la FPA en élevages de [porcs](#) ou de [sangliers](#) ?
 - [Déclaration de détention](#)
 - [Mesures de biosécurité pour les détenteurs professionnels](#)
 - [Mesures de biosécurité lors de transports de suidés effectués directement par le détenteur](#)
 - [Document d'information pour les détenteurs sans activité commerciale \(« petits détenteurs »\)](#)
 - [Document « Clôtures » pour les détenteurs ayant des animaux en plein-air](#)
 - [Mesures de biosécurité lors des transports de suidés applicables par les éleveurs, les opérateurs et les transporteurs](#)
 - [Chasseurs](#)
 - **Informations auprès des travailleurs détachés** : [document général \(traduit en plusieurs langues\)](#) ou [même document en différentes langues](#)
- 6 Fédération de chasseurs**
- [Chasseurs](#)
 - [Document d'information pour les détenteurs sans activité commerciale \(« petits détenteurs »\)](#)
- 7 Opérateurs commerciaux et transporteurs d'animaux**
- [Mesures de biosécurité lors des transports de suidés applicables par les éleveurs, les opérateurs et les transporteurs](#)
 - **Informations auprès des travailleurs détachés** : [document général \(traduit en plusieurs langues\)](#) ou [même document en différentes langues](#)
 - **Vigilance vis-à-vis de la FPA** : [informations générales pour les détenteurs](#), quand suspecter la FPA en élevages de [porcs](#) ou de [sangliers](#) ?
 - [Déclaration de détention](#)
 - [Mesures de biosécurité pour les détenteurs professionnels](#)
 - [Document d'information pour les détenteurs sans activité commerciale \(« petits détenteurs »\)](#)
 - [Chasseurs](#)

8 Organisations vétérinaires et vétérinaires

- **Vigilance vis-à-vis de la FPA :** [informations générales pour les détenteurs](#), quand suspecter la FPA en élevages de [porcs](#) ou de [sangliers](#) ?
- [Document d'information pour les détenteurs sans activité commerciale \(« petits détenteurs »\)](#)
- [Chasseurs](#)
- [Document « Clôtures » pour les détenteurs ayant des porcins en plein-air](#)
- [Mesures de biosécurité pour les détenteurs professionnels](#)
- [Mesures de biosécurité lors de transports de suidés effectués directement par le détenteur](#)

9 Mairies

- **Vigilance vis-à-vis de la FPA :** [document d'information pour les détenteurs sans activité commerciale \(« petits détenteurs »\)](#)
- **Quand suspecter la FPA en élevages de [porcs](#) ou de [sangliers](#) ?**
- [Chasseurs](#)
- **Informations auprès des travailleurs détachés :** [document général \(traduit en plusieurs langues\)](#) ou [même document en différentes langues](#)
- Contacter l'Établissement de l'élevage (EDE) si les mairies connaissent des détenteurs de suidés non déclarés ([liste EDE](#))

Par ailleurs, des informations complémentaires :

- [Informations voyageurs et transporteurs](#)

Plusieurs affiches (éleveurs, chasseurs, voyageurs, travailleurs détachés, ...) existent aussi sous forme d'animations en français et traduites dans plusieurs langues : [cliquer ici](#).